

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 129

Artikel: Notes et remarques
Autor: Nicol, Jean jaques Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249914>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

NOTES ET REMARQUES

DE

Jean Jacques Joseph Nicol

cordonnier, bourgeois de Porrentruy.

1757-1771

1795-1809

(Suite).

1798.

Le 3 janvier, il arrive de Paris un ordre d'arrêter toutes les marchandises venant d'Angleterre, soit étoffes de tout genre, métaux bruts ou travaillés, denrées coloniales etc. Chaque commune du pays avait dû envoyer dix hommes pour entendre la lecture de cet ordre. On fit immédiatement une visite dans tous les magasins. On a pris chez les marchands tout ce qui était en étain d'Angleterre, de même que toutes étoffes, cotonnades, draps, toiles, sucre — en un mot tout ce que l'on a pu découvrir.

Le 7 janvier, tout père de famille a dû indiquer le nom et l'âge de tous les membres de sa famille : le même jour, il a été défendu de sonner l'Angelus.

Le 9 janvier la paix avec l'Empereur d'Allemagne est annoncée dès la veille par le canon. Le matin on a tiré six coups ; le soir les maisons ont été illuminées et il y a eu spectacle et bal public à l'hôtel de Ville.

Le 14 février on a dépendu toutes les portes des entrées de la ville pour ne plus les replacer.

Le 31 mars il a brûlé trois maisons à Buix.

Le 11 avril, il a brûlé une maison à Courgenay ; le même jour, il a brûlé dans la première combe près de Lorette.

Dans le courant de mai il a passé des troupes

par Porrentruy. Altkich, Bâle qui traversaient la Suisse pour aller en Italie : il a fallu en loger presque tous les jours.

Depuis la Révolution, les trois quarts des hommes, grands et petits, fument le tabac sans se gêner dans les rues : C'est la grande mode en honneur.... et la quatrième partie fume sans tabac. Voilà comme tout fume.

Le 20 juin, les gendarmes ont été dans tous les villages de ce pays pour faire enlever les croix qui étaient restées dans les finages. Il y a quatre ou cinq ans qu'on les avait presque toutes abattues, sous peine d'une forte amende, si elles n'étaient pas renversées dans les vingt quatre heures.

Voilà comme ils entendent perfectionner la religion chrétienne.

Le 6 juillet deux bœufs appartenant à un nommé Pelée, ont été tués par la foudre sur le ban de Courtedoux.

Depuis l'année 1797 il y a au Collège une école qu'on appelle l'*Ecole centrale*. C'est là qu'on apprend aux jeunes gens de l'âge de 9 à 14 ans, toutes sortes de branches, savoir la géographie, la musique, la peinture etc. et dans la classe des plus petits enfants qui se tient à la cure, on leur apprend les *Droits de l'homme* : il est défendu de leur enseigner à faire le signe de la croix, ni aucune pratique chrétienne.

Le 19 juillet, on a publié qu'il y aurait deux marchés par décade, le 5^{me} et le 9^{me} jour ; si un de ces jours tombe sur un dimanche, le marché se tiendra le dimanche. Le premier marché a eu lieu le 27 juillet 1798, un vendredi. On a en même temps publié qu'il y aurait huit foires par année, de manière que chaque foire aura lieu de six semaines en six semaines. La première a eu lieu le 29 juillet 1798.

La mode en 1798. Les femmes portent le

Et après un silence, où l'on sentait qu'une vive émotion troublait son âme :

— Je ferai encore plus pour relever le nom des Ruloff. Encore une fois, je solderai les dettes. Tant que j'aurai un souffle de voix, il me servira pour combler le gouffre creusé par ce joueur. Mais, fais lui bien comprendre que c'est pour toi seul que je chanterai. Je ne me fais pas d'illusion, sitôt le portefeuille regarni, cet homme reprendra sa vie de plaisir. Oh ! le lâche et le perfide !

Cela fut dit avec un dégoût si profond, qu'elle sentit son cœur se soulever.

Elle ajouta :

— De l'argent... Je n'en ai guère... il a trop dépensé... trop souvent il a fait le vide dans mes tiroirs... il savait si bien comme je t'aime, et il en abusait.

Elle indiqua une petite casseté à son fils, où se trouvait une chef ouvrant un meuble d'ébène incrusté d'ivoire, où elle enfermait ses bijoux.

mantelet, et la chemise ne monte qu'à trois doigts de l'épaule ; le bras est nu, le même mantelet est découpé par devant jusqu'au dessous de la poitrine, de telle sorte que le sein de la femme est tout à fait libre, sauf un peu de chemise et un mouchoir fin qui le voile. Les femmes portent des pendants d'oreilles qui tombent jusque sur les épaules, et les cheveux flottants.

Le 20 juillet on a posé les barrières dans le pays pour la perception des péages. A chaque trois lieues, celui qui conduit du vin ou toute autre marchandise devra payer trois sols par cheval.

On a commencé à moissonner le 23 juillet.

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, on a arraché les choux, les haricots, coupé et cassé les arbres et espaliers de la veuve Verneur.

Le 5 août, dès les trois heures du matin, on a fait des recherches dans toute la France, pour découvrir des prêtres et des émigrés, afin de les guillotiner.

La sœur Pallain ursuline, est décédée le 12 août.

La moisson de cette année est assez abondante ; mais les souris ravagent les orges, les avoines, et les pommes de terre : les campagnes sont pleines de vermisseaux blancs.

Il y a bien des gens qui ne récoltent pas autant de pommes de terre qu'ils en ont planté, les prés sont ravagés par les vers blancs.

Le 4 septembre le curé jureur de Florimont vient de se marier avec une fille luthérienne, femme de mauvaise vie, qui cohabitait déjà avec un autre homme.

Le 26 septembre, il passe 16 mille soldats par Porrentruy pour se rendre en Suisse, afin de remplacer ceux qui sont déjà tués (*)

(*) C'était immédiatement après la lutte héroïque du petit peuple du Nidwald contre les envahisseurs de l'armée de Schauenbourg.

Toujours en s'appuyant péniblement sur ses béquilles, Yvan s'approcha du riche bahut, fit tourner la clef, et vint placer l'écrin sur le lit de la malade. Marie-Alice l'ouvrit : les diamants d'un collier jetèrent leurs feux sous un rayon de soleil. Ce bijou de haute valeur avait été remis à la cantatrice après une série de triomphes dans la riche Amérique. Il lui redisait les applaudissements d'une foule dont l'enthousiasme allait au délire quand sa voix, comme l'aluette, s'élevait jusqu'aux cieux.

Yvan, dit-elle, je vais écrire un mot à mon orfèvre, et il remplacera ces étoiles par du strass. Puis avec un rire ironique.

— La Bocellini portera du strass ! qui l'aurait dit ?

Le jour même, les diamants rares étaient enlevés de leur monture ; et, à leur place, le joaillier enchâssa de vulgaires pierres fausses : une forte somme fut remise à Marie-Alice. Yvan tenait à la porter lui-même à son père.

La voiture de Marie-Alice s'était arrêté de-

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 27

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Dans un éclair, Marie-Alice eut l'intuition de la lutte morale qui faisait battre tumultueusement le cœur d'Yvan, et d'une voix plus douce, adoucissant aussi l'éclair de ses yeux :

— Yvan, écris à l'homme qui a voulu ma mort que je ne lui pardonnerai jamais, mais que, cependant, je ne le dénoncerai pas puisqu'il est ton père. Le secret de ma blessure restera entre nous et le médecin. Ah ! mon pauvre Yvan, toute idée de vengeance tombe à la pensée que le nom que tu portes serait déshonoré. C'était un noble nom, avant ton père.